

Snes-FSU - Section académique de Bordeaux -15/12/2023

Au sommaire

- Un nouveau bureau et un nouveau secrétariat académiques
- Comité Social d'Administration académique du 19 décembre
- Actions
- Congrès académique : débattre ensemble du 14 au 16 février à Agen.
- Mouvement interacadémique : faire respecter ses droits avec le SNES-FSU
- Démarches administratives : c'est le moment
- · Formation syndicale

Un nouveau bureau et un nouveau secrétariat académiques

A la suite des élections du mois d'octobre, un nouveau bureau a été élu le 24 novembre par la Commission Administrative Académique. Ce bureau a ensuite procédé à l'élection, le 8 décembre, d'un nouveau secrétariat. Hugo Lassalle n'a pas souhaité se représenter. Le secrétariat général académique est donc assuré par Sonia Meljac et Maitane Cocagne, secrétaire générale adjointe. Vous trouverez dans notre prochain bulletin académique la liste complète des élu es a bureau et au secrétariat.

Dans la période qui s'ouvre, la section académique de Bordeaux du SNES-FSU mettra tout en œuvre pour continuer à vous informer, vous défendre et vous mobiliser afin de contrer les projets délétères du gouvernement pour l'école et les personnels.

Comité Social d'Administration Académique du 19 décembre

Lors de ce CSAA seront abordées les différentes cartes des formations dans les établissements : enseignements de spécialité et optionnels en lycée, carte des langues vivantes et régionales, classes à horaires aménagés, sections sportives. Si vous avez des questions sur une éventuelle ouverture ou fermeture d'une formation dans votre établissement ou si

suppressions de postes dans le second degré sont prévues au budget de l'Education Nationale du fait de la baisse démographique.

vous souhaitez avoir des renseignements, contactez la section académique : s3bor@bordeaux.snes.edu.

Ce CSAA fera également le point sur les prévisions des effectifs d'élèves à la rentrée 2024. 484 suppressions de postes dans le second degré sont prévues au budget de l'Education Nationale du fait de la baisse démographique.

Pour le SNES-FSU, la baisse démographique n'est en réalité qu'un plateau haut après des années d'augmentation d'effectifs dans nos classes. Elle ne doit pas s'accompagner de fermetures de divisions ni de postes mais doit être une opportunité d'améliorer enfin les conditions de travail des personnels et d'études des élèves. Pour nous communiquer toute information sur des fermetures de classes en perspective, contactez votre section départementale ou la section académique. Nous comptons sur vos informations en provenance des établissements. Elles nous sont précieuses pour intervenir de façon argumentée auprès de l'administration.

Pour plus d'informations sur les langues vivantes, les enseignements de spécialité et les classes à horaires aménagés :

- Compte rendu du groupe de travail au rectorat du 14 décembre : Langues vivantes, enseignements de spécialité, enseignements optionnels, classes à horaires aménagés
- Commission Académique des Langues Vivantes Etrangères (CALVE) du 8/12/2023
- Commission Académique des Langues Régionales (CALR) du 4/12/2023

Actions

12 décembre, mobilisé · es à Bordeaux pour défendre la voie professionnelle

Le SNES-FSU s'est engagé dans la mobilisation contre la réforme de la voie professionnelle en appelant à participer aux mobilisations du 12 décembre. Cette réforme est une attaque frontale contre la voie professionnelle et ses personnels, mais elle est aussi animée par une logique délétère : elle assigne chacun à résidence sociale et géographique et l'État fera ainsi des économies. A cette logique utilitariste, nous répondons par une ambition émancipatrice pour la jeunesse, toute la jeunesse. Parce que nous partageons avec le SNUEP-FSU l'idée que les collèges et lycées professionnels, généraux, technologiques, polyvalents sont des lieux de formation scolaire, citoyenne et professionnelle, parce que l'Ecole doit être émancipatrice et citoyenne.

Intersyndicale Education:

Le SNES-FSU s'est mandaté pour une journée d'action en janvier ou février. Organisation du tri social en collège, offensive contre la liberté pédagogique et la formation continue, effectifs trop lourds, fusion des missions des AED et des AESH au détriment de l'intérêt des élèves et des personnels, salaires insuffisants... Les raisons de faire entendre que son projet d'école n'est pas celui que nous voulons sont nombreuses. Pour plus d'informations, contactez votre section départementale ou la section académique pour organiser une heure d'information syndicale dans votre établissement.

Pour exiger un cessez-le-feu immédiat à Gaza!

La FSU appelle à se joindre aux manifestations qui auront lieu partout en France samedi pour exiger que le gouvernement demande :

- l'arrêt des massacres et un cessez-le-feu à Gaza,
- la libération des otages et prisonniers,
- une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens.

Congrès académique : débattre ensemble du 14 au 16 février à Agen Choisir sa/son/ses représentant·e·s dans les établissements

Le congrès académique a pour objectif de débattre des revendications et du projet que portera le SNES-FSU pour les trois années à venir. C'est aussi l'occasion de rencontrer les militant es qui font vivre les sections académique et départementales au quotidien, d'échanger avec eux et d'être gagné e par l'envie de militer. Il est



important que le plus grand nombre d'établissements soit représenté au congrès académique à Agen, du 14 au 16 février.

Lire la suite de l'article

Mouvement interacadémique : faire respecter ses droits avec le SNES-FSU

La section académique de Bordeaux suit votre dossier de mutation. Cette semaine, l'intervention du SNES-FSU auprès des services a permis la validation des rapprochements de conjoint entre stagiaires initialement refusés. Faire suivre son dossier par le SNES, c'est s'assurer de faire respecter ses droits.



Lire la suite de l'article

Démarches administratives : c'est le moment

- Demande de temps partiel pour l'année scolaire 2024-2025 : vous avez jusqu'au 11 janvier pour effectuer votre demande de temps partiel. <u>Lire la suite de l'article</u>
- Retraite progressive : la retraite progressive nécessite d'exercer à temps partiel.

 Pour toutes les informations sur ce dispositif <u>lire la suite de l'article</u>

Formation syndicale

 Stage rendez-vous de carrière du 11 décembre : enjeux individuels et collectifs du PPCR

Ce lundi 11 décembre, le Snes-FSU de l'académie de Bordeaux organisait un stage de formation syndicale, décliné dans chaque département, pour répondre aux questions concernant le « rendez-vous de carrière ». Il a réuni au total une trentaine de participant·es, concerné·es ou non à court terme. Des secrétaires d'établissement étaient également présent·es pour se sentir mieux armé·es lors de questions posées à ce sujet par leurs collègues. Les discussions ont permis de se préparer au mieux à ces rendez-vous tout en évoquant les nouveautés concernant l'avancée dans la carrière. Lire la suite de l'article

• Consulter les autres stages de la section académique

Adhérer au SNES-FSU

SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h

05.57.81.62.40 | https://bordeaux.snes.edu/ | permanence@bordeaux.snes.edu SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux